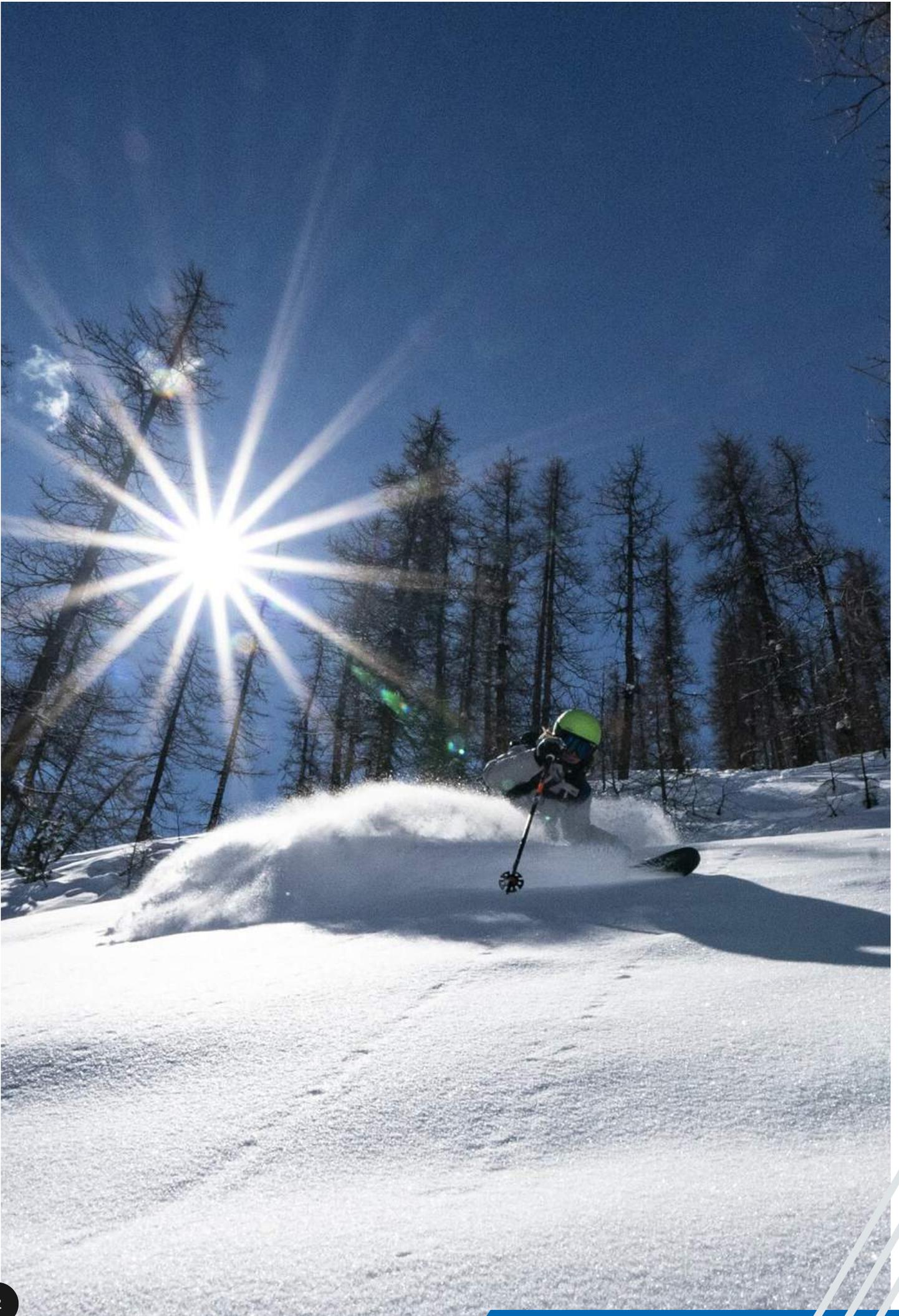
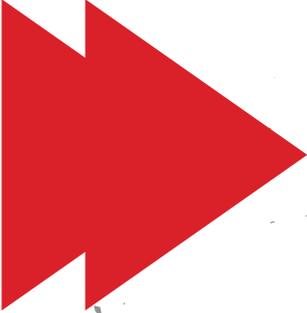




PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

ORIENTATIONS 2020/2023





SOMMAIRE

- | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|-----------------------|
| 04 | Préambule | 19 | Axes de développement |
| 07 | Présentation de la FFS | 28 | Nos moyens |
| 10 | Etat des lieux | 30 | Indicateurs |
| 14 | Diagnostic | 33 | Remerciements |
| 17 | Orientations 2020 - 2023 | | |



PRÉAMBULE

Projet Sportif Fédéral
Contexte
Méthode de travail



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

La stratégie fédérale de développement de la Fédération française de ski (FFS) **pour la période 2020/2023 est formalisée dans le présent projet sportif fédéral (PSF).**

Ce document définit **la politique de développement des pratiques de la FFS pour les 4 prochaines saisons**, qui auront comme point d'orgue les championnats du monde de ski alpin organisés à Courchevel/Méribel en 2023 ; il n'a pas vocation à s'intéresser à la stratégie fédérale en matière de haut niveau (y compris sa filière d'accès au haut niveau et ses pôles), autre pilier majeur de la stratégie de la FFS, définie notamment dans le projet de performance fédéral.

Le PSF s'adresse à tous **les acteurs de l'écosystème du développement du ski** au sein de la fédération que sont les clubs, les comités de ski, les ligues régionales, les comités départementaux et la fédération elle-même.

CONTEXTE

L'année 2019 a été marquée par la création de **l'Agence nationale du sport (ANS)**, instaurant une nouvelle gouvernance nationale et locale du sport, partagée entre l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et le monde économique. L'activité de l'ANS se décline en deux volets, l'un relatif à la haute performance, l'autre au développement des pratiques.

Dans ce contexte, la gestion de la part territoriale des crédits jusque-là gérés par le Centre national pour le développement du sport (CNDS) a été transférée, à compter de 2020, aux fédérations sportives, sous le contrôle de l'Agence nationale du sport et sur la base de la stratégie fédérale de développement formalisée dans le présent projet sportif fédéral.





MÉTHODE DE TRAVAIL

Le comité de pilotage chargé de formaliser le PSF 2020/2023 était composé de (par ordre alphabétique) :

CHRISTELLE BONNIN-ARNOULD

Chargée de mission auprès du DTN

RÉMI COAT

Référént développement du Comité de ski Bourgogne

NICOLAS COULMY

Directeur du département sportif et scientifique au sein de la DTN

ALAIN DERUAZ

Président de la commission nationale « Esprit Racing »

DAVID LOISON

Directeur administratif et financier de la FFS

ANNE CHANTAL PIGELET GREVY

Vice-présidente et secrétaire générale de la FFS

CATHY RAPHOZ

Référént développement du Comité de ski du Mont Blanc

PRUNE ROCIPON

Responsable du développement de la FFS

FABIENNE TURPIN

Référént développement du Comité de ski du Dauphiné

MICHEL VION

Président de la FFS

Le PSF 2020/2023 fait suite au Plan national de développement mis en œuvre sur la période 2014/2018 dont un bilan a été réalisé pour servir de perspective à l'élaboration du présent PSF. De nombreuses rencontres et réunions avec différents acteurs du développement de la FFS et des territoires ont par ailleurs nourri la réflexion autour de ce PSF.

Le PSF 2020/2023 a été élaboré dans une démarche participative ayant rassemblé des représentants du comité directeur fédéral, de la direction technique nationale, des territoires (clubs et comités de ski) et des salariés en charge du développement des pratiques.

La FFS a été accompagnée dans sa démarche par la société Olbia Conseil, cabinet spécialisé dans l'accompagnement des acteurs du sport dans leurs stratégies de développement et de modernisation.



PRÉSENTATION

DE LA FFS

Développement des pratiques
Organisation territoriale
Écosystème du ski français

Créée en 1924, la Fédération française de ski (FFS) est une fédération sportive délégataire reconnue d'utilité publique. Elle comptait, en 2019, 934 clubs et 101 170 licenciés. Son budget s'élève à 22 millions d'euros environ. Elle est gouvernée par un comité directeur composé de 50 membres. Elle compte une petite trentaine de salariés, environ 80 conseillers techniques sportifs et 200 personnels techniques.



DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES



« La FFS a pour objet de (...) :

Développer la pratique du ski et de ses activités assimilées sous toutes leurs formes (...), avec pour objectif l'accès du plus grand nombre à la pratique. (...)

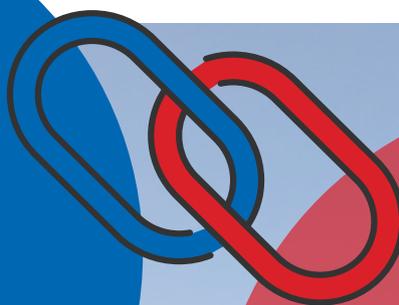
Faciliter la création d'associations sportives favorisant la pratique du ski et de ses activités assimilées (...) ces pratiques étant des moyens d'éducation, de culture et de participation à la vie sociale et citoyenne. »

Statuts de la FFS – art. 1er



HAUTE PERFORMANCE

Stratégie définie dans le Projet de Performance Fédéral



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

Stratégie définie dans le Projet Sportif Fédéral

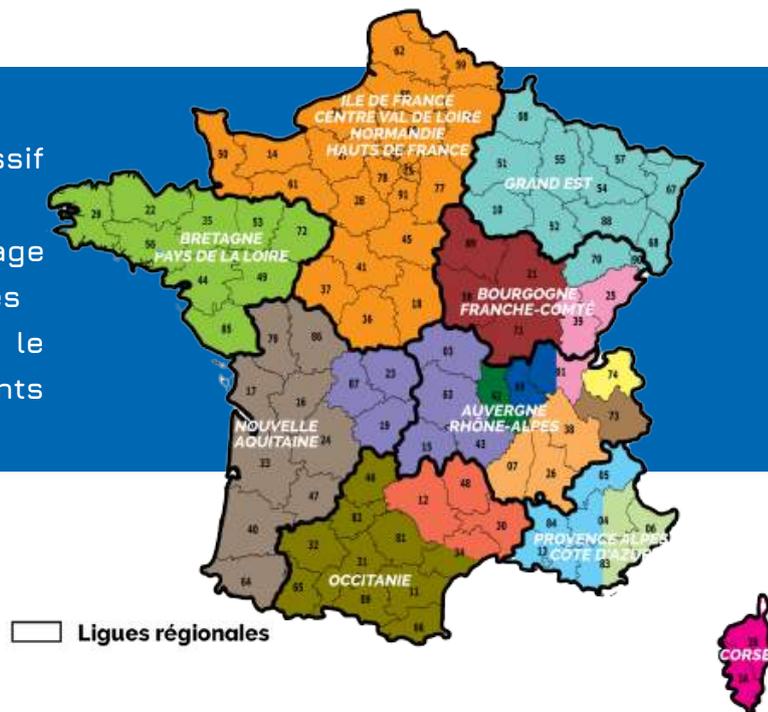
ORGANISATION TERRITORIALE

Conformément à ses statuts, la FFS a constitué des organismes déconcentrés chargés de représenter la fédération dans leur ressort territorial respectif et d'y assurer l'exécution d'une partie de ses missions.

Les échelons territoriaux de la FFS sont :

- 17 Comités de ski, selon une logique de massif et de pratique
- 9 Ligues régionales, selon le découpage administratif des grandes régions françaises
- 33 Comités départementaux, selon le découpage administratif des départements français

Comités de Ski	
	Alpes Provence
	Auvergne
	Cévennes Languedoc
	Côte d'Azur
	Sports de Neige du Dauphiné
	Forez
	Massif Jurassien
	Lyonnais
	Mont-Blanc
	Ile-de-France et Nord Ouest
	Pyrénées Est
	Pyrénées Ouest
	Savoie
	Massif des Vosges
	Ouest
	Bourgogne
	Corse



ECOSYSTÈME DU SKI FRANÇAIS

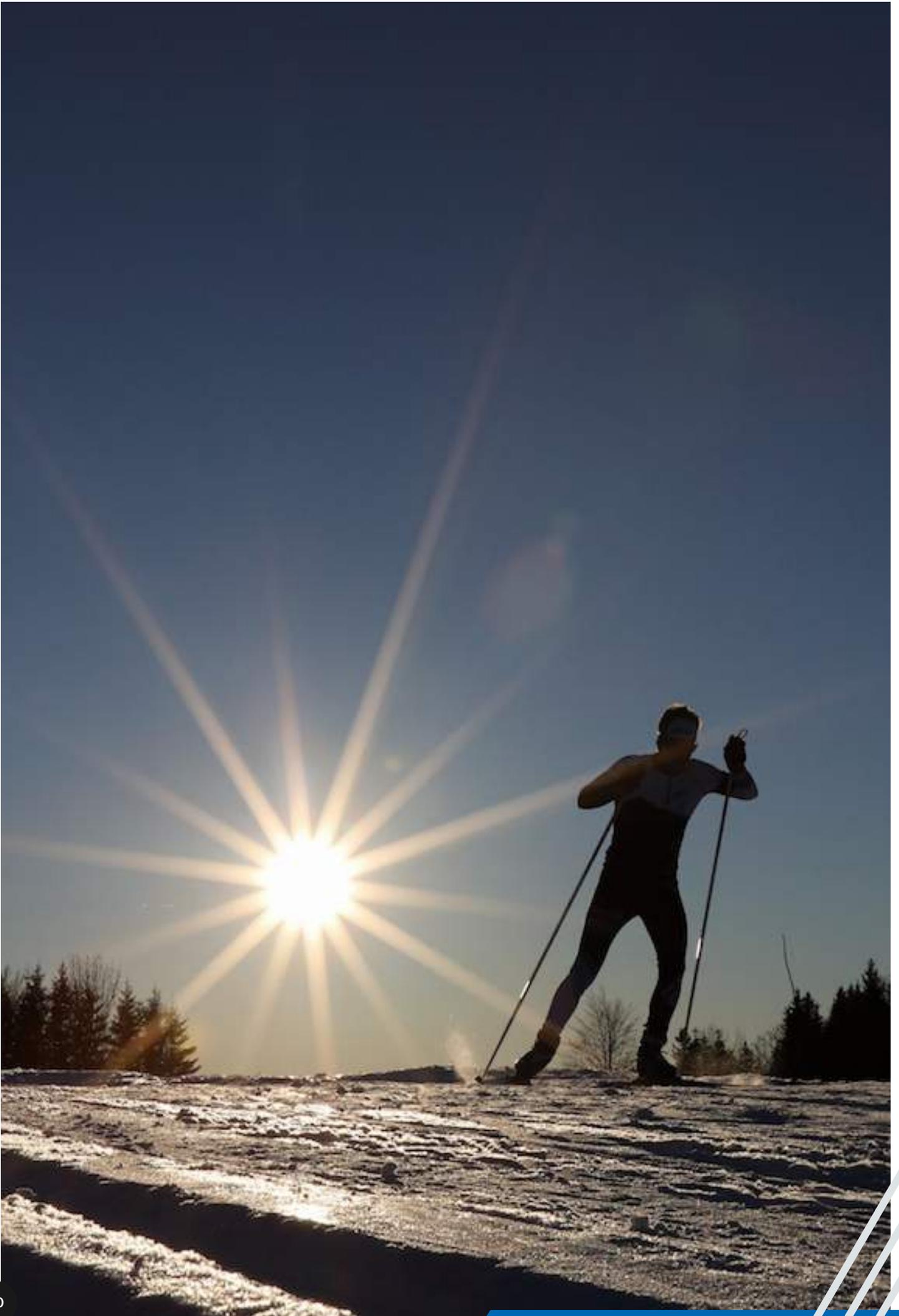
Deux acteurs majeurs du ski et du snowboard français comptent parmi les partenaires institutionnels de la FFS (par ordre alphabétique) :



Domaines skiables de France (DSF), syndicat professionnel national des opérateurs de domaines skiables, dont le rôle est d'informer, représenter et défendre les entreprises de remontées mécaniques et domaines skiables.

Syndicat national des moniteurs du ski français (SNMSF), syndicat professionnel rassemblant les moniteurs de ski et fédérant les Écoles du ski français (ESF).

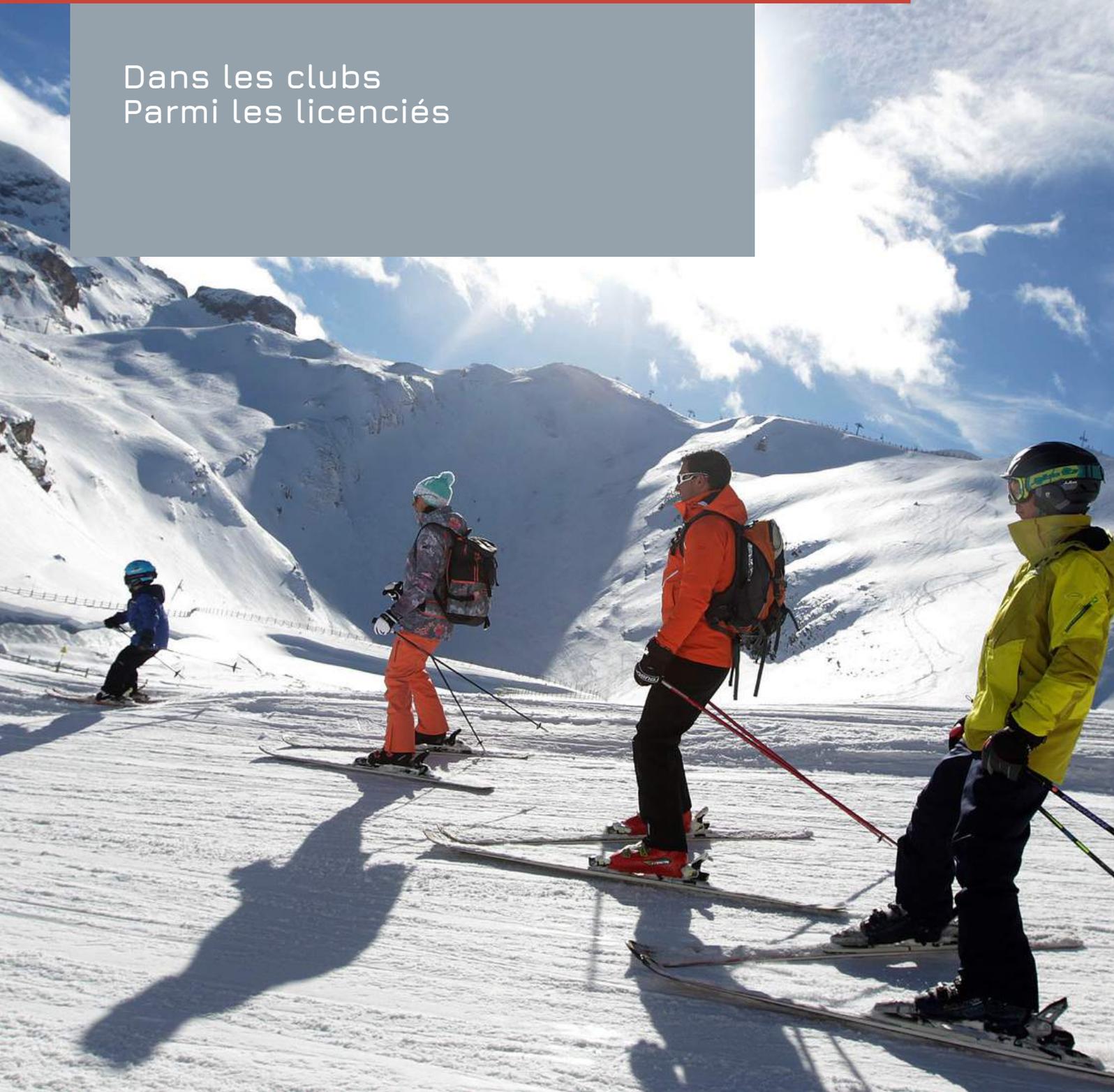




ÉTAT

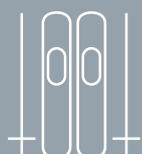
DES LIEUX

Dans les clubs
Parmi les licenciés



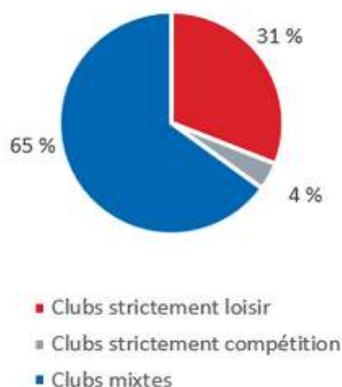
L'étude des statistiques issues de la base des licenciés de la FFS sur les 12 dernières années permet de mettre en évidence certains constats et tendances :

LES CLUBS : LE CŒUR DE NOTRE ORGANISATION



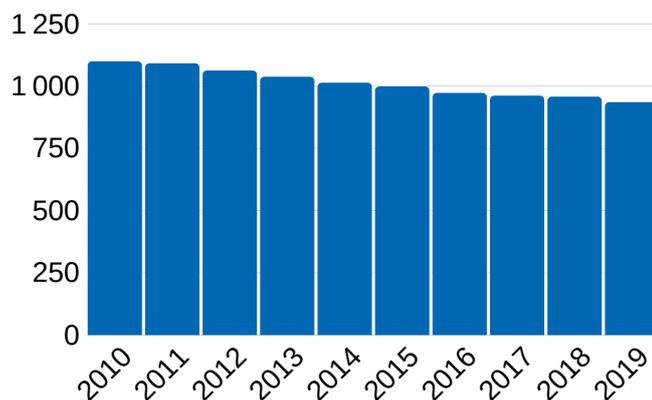
- Baisse du nombre de clubs affiliés, notamment chez les clubs de plaine.
- Diversification des pratiques dans les clubs FFS (hausse du nombre de clubs mixtes « loisir/compétition » et de clubs proposant plusieurs activités).

Type de pratique des clubs (2019)



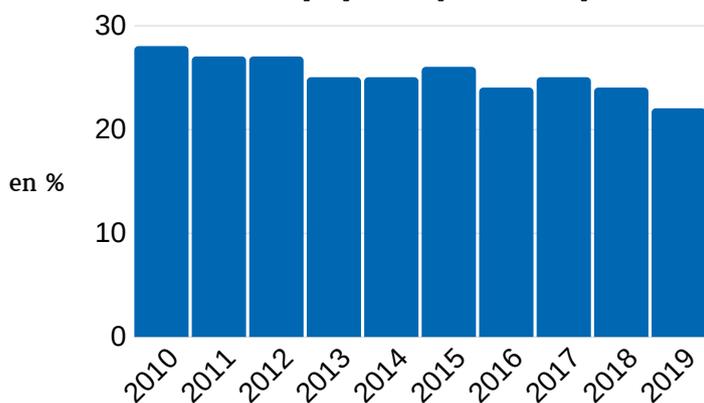
↗ des clubs proposant une pratique mixte (60% en 2008)

Evolution du nombre de clubs



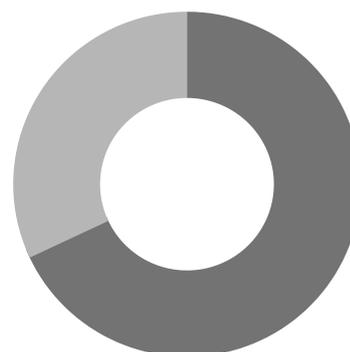
Évolution du nombre de clubs mono activité

Clubs ne proposant que du ski alpin



Répartition géographique des clubs (2019)

Clubs de montagne
32%



Part des clubs de montagne en ↗ (27% en 2008)

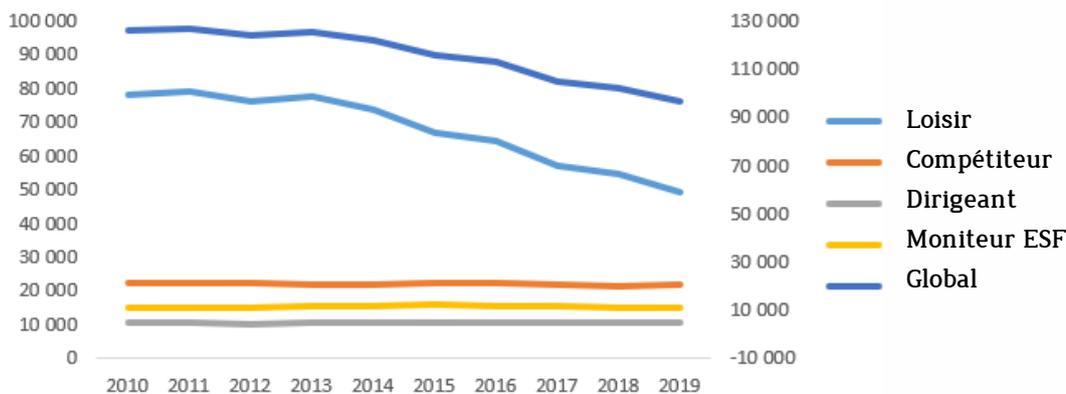
Clubs de plaine
68%

LES LICENCIÉS : UN PUBLIC VARIÉ À RECONQUÉRIR

- Baisse des licenciés, qui restent majoritairement des pratiquants loisir.
- La majorité d'entre eux sont localisés dans les Alpes et pratiquent le ski alpin.
- Un déséquilibre générationnel important est à constater de manière générale sur les licenciés de 18 – 35 ans et à partir de 12 ans chez les pratiquants loisir (près de la moitié des licenciés étant des mineurs).



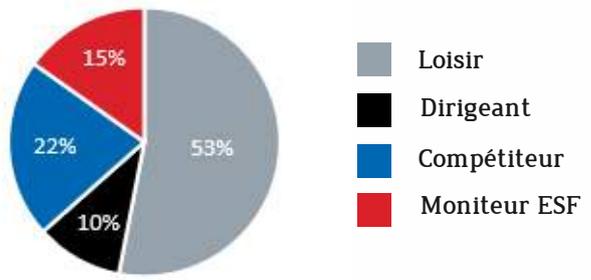
Évolution du nombre de licenciés



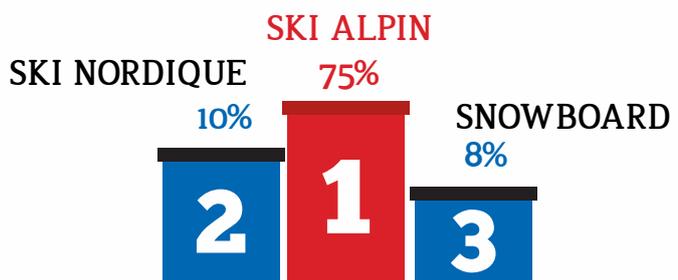
Turnover en ↘
25 % de nouveaux licenciés en 2019
(33% en 2008)

Répartition par type de licences (2019)

↘ de la part des licenciés Loisir
(66 % en 2008)



Répartition des moniteurs fédéraux par discipline (2019)



Télémark 2%, Ski de randonnée 2%, Freestyle 2%, Saut à ski 1%, Roller ski 0%, Ski sur herbe 0%, Randonnée nordique 0%

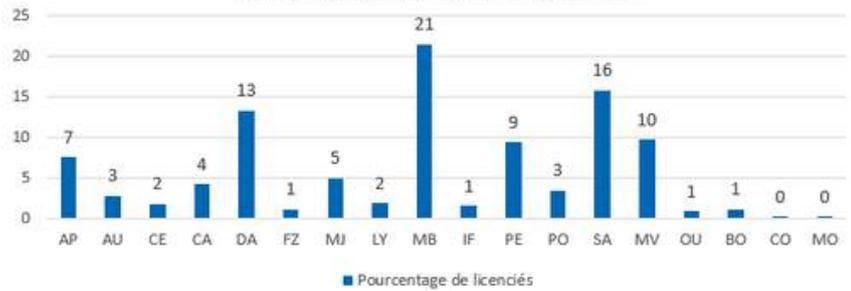


Répartition géographique des licenciés (2019)



+ de 50% des licenciés sont dans les **ALPES**

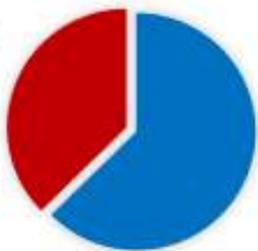
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES LICENCIÉS (2019)



Répartition stable depuis 2008

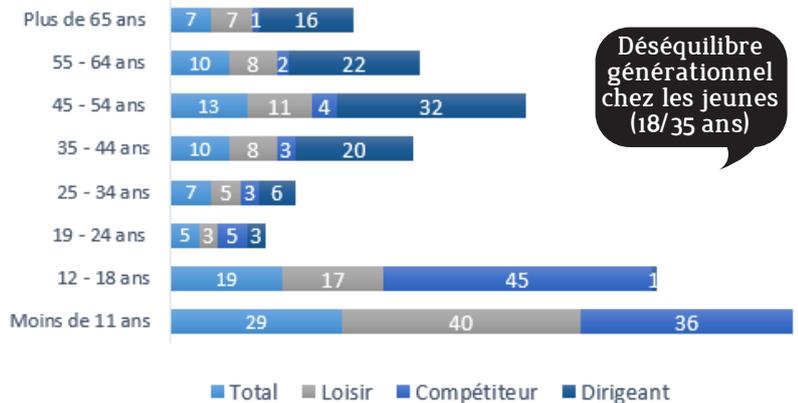
Répartition par sexe des licenciés (2019)

Femmes
37%



Hommes
63%

Représentation des âges (2019)



Déséquilibre générationnel chez les jeunes (18/35 ans)

TARIFS DES LICENCES 2019



LOISIR

Adulte 39 €
Jeune 34 €
Famille 123,10 €



COMPÉTITEUR

84 €
59 €



DIRIGEANT

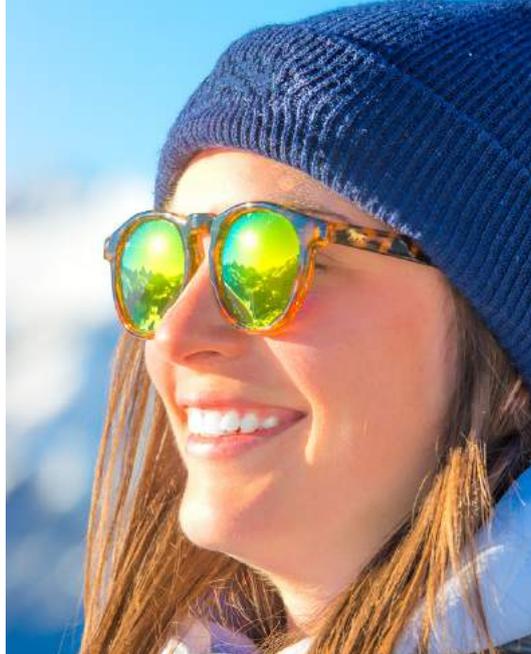
64 €



DIAGNOSTIC

Attentes des pratiquants
Analyse





ATTENTES DES PRATIQUANTS : UN BESOIN D'ADAPTABILITÉ



ÉVOLUTION SOCIÉTALE

- Nouveaux modes de pratique : hors club
- Pyramide des âges
- Zapping
- Besoin d'autonomie
- Crise du bénévolat
- Quête de sens
- Rapport au corps et à la santé
- Déficit de confiance
- Modes de communication



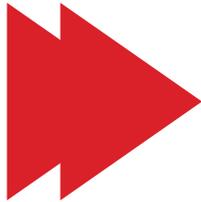
ATTENTE DES PRATIQUANTS

- Multi-activités
- Découverte, plaisir
- Flexibilité, moins de contraintes
- Consommateur (consom'acteur ?)
- Expériences et émotions
- Convivialité et partage
- Cadre naturel
- Besoin d'accompagnement



ENVIRONNEMENT EN MOUVEMENT

- Numérique et dématérialisation
- Développement durable
- Concurrence des autres fédérations
- Aléas climatiques
- Saisonnalité restreinte
- Contraintes juridiques/techniques



**UN TERRAIN DE JEU
ET UN
ENCADREMENT
PROFESSIONNEL
NON MAITRISÉS**



F O R C E S

Diversité, transversalité, multi activités
Vitalité, santé et bien-être
Convivialité et partage

S



F A I B L E S S E S

Pluralité et disparité des disciplines et des activités
Hétérogénéité des clubs et spécificités géographiques
Avantage concurrentiel difficilement identifiable

W



O P P O R T U N I T É S

Sport de nature
Sport de glisse
Émotions

D



M E N A C E S

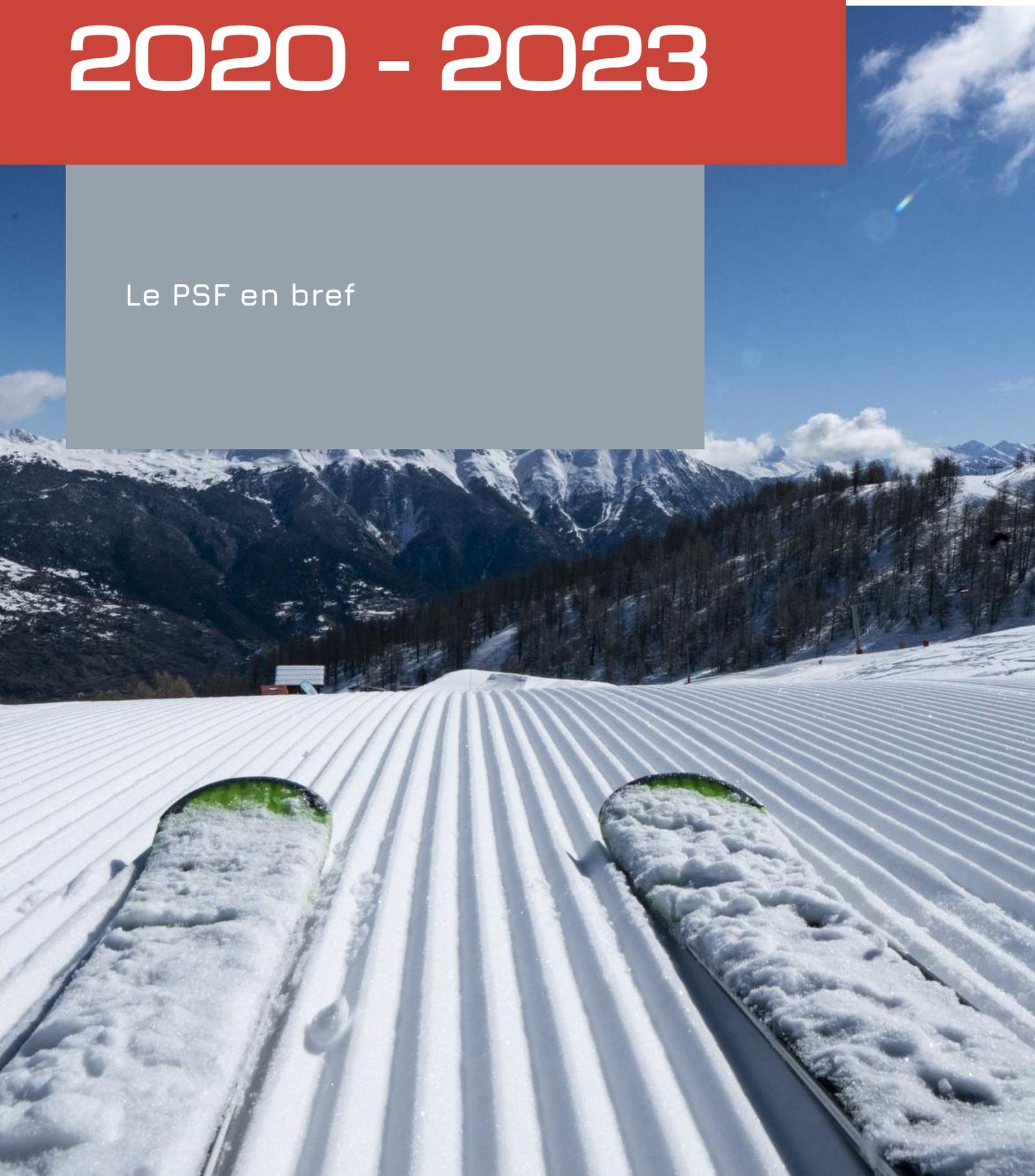
Forte saisonnalité
Un sport de « vacances »
Pratique souvent coûteuse

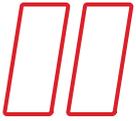
T

ORIENTATIONS

2020 - 2023

Le PSF en bref





FIDÉLISER ET ACCUEILLIR LES PRATIQUANTS DE
TOUTES DISCIPLINES POUR UNE PRATIQUE CONVIVIALE
ET ACCOMPAGNÉE



UNE OFFRE DE PRATIQUE DIVERSIFIÉE

- Ski alpin
- Ski de fond (dont roller ski)
- Biathlon (hiver et été)
- Saut à ski
- Combiné nordique
- Ski freestyle
- Snowboard
- Télémart
- Ski de vitesse
- Ski de randonnée
- Ski de randonnée nordique
- Ski forme

NOS VALEURS

Partager
Innover
Dynamiser
Accueillir

Fidéliser
Fédérer
Développer
Accompagner

4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

- 1 Diversité des pratiques et des pratiquants**
- 2 Compétition pour tous (hors haut niveau)**
- 3 Responsabilité sociétale**
- 4 Formation**

PUBLICS PRIORITAIRES



- Les enfants (- de 18 ans)
- Les jeunes (18/25 ans)
- Les femmes
- Les familles
- Les pratiquants issus d'un bassin de population proche des massifs

DISCIPLINES PRIORITAIRES

Les disciplines suivantes ont été identifiées comme prioritaires dans le cadre du PSF 2020/2023 :

-  • **Ski alpin**
-  • **Ski nordique** (dont roller ski)
-  • **Freestyle** (ski et snowboard)
-  • **Randonnée** (marche nordique, ski de randonnée, ski de randonnée nordique)



LES AXES

DE DÉVELOPPEMENT

1. Diversité des pratiques et des pratiquants
2. Compétition pour tous (hors haut-niveau)
3. Responsabilité sociétale
4. Formation

LÉGENDE DES PICTOS



Ski alpin



Ski nordique



Ski forme



Freestyle
Ski et Snowboard



Activités de randonnée
Marche nordique, ski de randonnée,
ski de randonnée nordique...



Activités estivales
Rollerski, biathlon d'été, saut à
ski d'été...



AXE 1



DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

FIDÉLISER LES LICENCIÉS ET ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS

1.1

FAVORISER LES CLUBS MULTI-ACTIVITÉS

Encourager les clubs à proposer à leurs adhérents plusieurs activités de glisse mais également plusieurs formats de pratique et modes d'organisation.

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

CLUBS

- Multiplication des formats de pratique (ex. balade, pratique libre, pratique compétitive, hors-piste...)
- Organisation de sorties collectives à différents horaires et jours de la semaine
- Développement de modes d'organisation originaux (ex. sorties auto-organisées par des adhérents, activités pour les parents pendant les sorties des enfants...)
- Formation des moniteurs fédéraux dans plusieurs disciplines (mise en œuvre des Passerelles)



1.2

GARANTIR UNE OFFRE DE PRATIQUE TOUTE L'ANNÉE

Proposer des activités hors neige en assurant une continuité et une cohérence avec les activités hivernales de la structure afin de permettre aux pratiquants de participer à la vie du club toute l'année

Disciplines prioritaires



Activités estivales

Rollerski, biathlon d'été, saut à ski d'été...



Randonnée, orientation, marche nordique, cyclisme, VTT ...

Les disciplines pratiquées en montagne hors saison hivernale pourront également être ponctuellement encouragées, si elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet global de développement d'un club ou d'une structure déconcentrée.

Nb : les activités Ski forme font l'objet d'un objectif prioritaire propre de l'axe 3.

Échelons concernés

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Mutualisation de matériels et ressources pour l'organisation d'activités hors neige

CLUBS

- Organisation d'activités hors neige

AXE 1

DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS



1.3 ENCOURAGER LES DISCIPLINES ÉMERGENTES



Accompagner toute forme de glisse en montagne, émergente ou plus ancienne, et favoriser le développement de la pratique de disciplines originales

Disciplines prioritaires



D'autres disciplines et tout type de nouvelles pratiques pourront ponctuellement être encouragées si elles s'inscrivent dans le cadre d'un projet global de développement de la structure.

Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Réflexion sur l'offre de pratique freestyle
- Diversification et transversalité de l'offre de pratique
- Valorisation et travail sur la lisibilité de l'offre fédérale
- Encouragement à l'utilisation des Passerelles

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Organisation d'activités découverte des disciplines prioritaires
- Mutualisation de matériels et de ressources pour la pratique des disciplines prioritaires
- Encouragement à l'utilisation des Passerelles

CLUBS

- Formation des moniteurs fédéraux
- Mise en œuvre des Passerelles
- Organisation d'activités découverte
- Organisation d'activités permanentes

1.4 FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES PUBLICS À LA PRATIQUE

Dans son rôle de fédération délégataire, la FFS contribue à l'accès à la pratique du plus grand nombre et notamment à amener les enfants à la pratique des disciplines du ski et du snowboard

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Sensibilisation et communication autour de la réglementation sur les conditions de pratique et d'encadrement des jeunes pratiquants

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Favoriser les relations avec les structures de l'éducation nationale

CLUBS

- Organisation d'activités pour les jeunes pratiquants



AXE 2

COMPÉTITION POUR TOUS (HORS HAUT NIVEAU)

PERMETTRE À TOUS LES PRATIQUANTS D'ACCÉDER À UNE PRATIQUE COMPÉTITIVE LUDIQUE ET ADAPTÉE

Proposer des courses et compétitions adaptées aux envies de tous les pratiquants, en leur permettant de se confronter au chrono dans un état d'esprit bienveillant

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

2.1

ADAPTER LES CIRCUITS ET FORMATS DE COURSES ET COMPÉTITIONS

FÉDÉRATION

- Adaptation des circuits à chaque catégorie de population et niveau de pratique
- Coordination et passerelles entre les circuits
- Lisibilité des circuits de compétition
- Simplification des démarches administratives pour l'organisation de courses, notamment celles ouvertes aux non licenciés (Ticket course)

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS & CLUBS

- Développement de nouveaux formats de courses / compétitions attractifs, dans le respect des règles de sécurité fédérales (ex. boardercross, slalom parallèle...). Soyez inventifs !
- Organisation de courses de promotion dans toutes les disciplines

2.2

ASSURER LA FORMATION DES ENTRAINEURS FÉDÉRAUX

Permettre aux moniteurs fédéraux de poursuivre leur cursus bénévole en envisageant la compétition comme un levier de diversification de la pratique

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Favoriser la mise en œuvre de l'ensemble des prérogatives du diplôme d'entraîneur fédéral

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS & CLUBS

- Formation initiale et continue d'entraîneurs fédéraux



AXE 2

COMPÉTITION POUR TOUS (HORS HAUT NIVEAU)



2.3 PROPOSER UNE OFFRE D'ENTRAÎNEMENT À LA COMPÉTITION

Développer la préparation à la compétition pour valoriser l'offre des clubs et permettre aux pratiquants de se familiariser ou de redécouvrir des formats de pratique compétitive sans les contraintes de la course

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

CLUBS

- Organisation, dans des conditions de pratique adaptée, de séances découverte ou régulières, d'entraînement à la compétition



2.4

RECONQUÉRIR DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Proposer des activités notamment compétitives adaptées aux skieurs universitaires et aux comités d'entreprise

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Réflexion sur une offre compétitive attractive pour les publics spécifiques

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS & CLUBS

- Formalisation et promotion des actions en faveur des entreprises et des universitaires
- Mise en œuvre des actions en faveur des entreprises et des universitaires
- Organisation de compétitions et courses dédiées



AXE 3

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSO)

FAIRE DE LA FFS UN ACTEUR ENGAGÉ DE LA SOCIÉTÉ

Aller au-delà des « parcours » Ski Forme pour proposer une offre complète de ski « bien-être »

3.1

RENFORCER L'OFFRE SKI FORME

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Adaptation de l'offre Ski Forme
- Renforcement de la formation Coach Ski Forme
- Accompagnement des clubs dans la mise en place d'actions Ski Forme

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Découverte de l'offre Ski Forme : journées portes ouvertes, rendez-vous

CLUBS

- Découverte de l'offre Ski Forme Journées portes ouvertes, Rendez-vous Ski Forme ...
- Organisation d'activités Ski Forme sur la saison, avec un suivi individuel des pratiquants
- Formation de coaches Ski Forme

3.2

DÉVELOPPER LE SKI SANTÉ

Dans le cadre de la certification de la FFS en matière de sport sur ordonnance, proposer une offre sport santé adaptée aux personnes porteuses de pathologie

Disciplines prioritaires



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Développement des modules de formation complémentaires par pathologie
- Expérimentation des Maisons Sport-Santé
- Renforcement de la communication : faire connaître le savoir-faire de la FFS en matière de sport santé (certification « sport sur ordonnance »)

CLUBS

- Formation des moniteurs fédéraux
- Mise en place de réseaux partenaires (établissements de santé, praticiens...)
- Organisation d'activités découverte



AXE 3

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE (RSO)

3.3

GARANTIR LE
DEVELOPPEMENT
DURABLE ET
RESPONSABLE

Inscrire la FFS dans une démarche de développement durable et responsable afin d'assurer la préservation du milieu naturel montagnard

Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Mise en œuvre des engagements écoresponsables sur les événements fédéraux et internationaux organisés en France
- Partenariats associatifs sur des actions solidaires
- Développement d'outils de travail collaboratif à distance
- Encouragement des disciplines et pratiques durables et adaptation à l'évolution du climat

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Développement d'outils de travail à distance
- Actions de mutualisation des transports

CLUBS

- Mise en œuvre des engagements écoresponsables sur les événements locaux
- Actions de sensibilisation
- Partenariats associatifs sur des actions solidaires

3.4

FAVORISER
L'OFFRE
HANDI-SKI

Proposer une offre de pratique adaptée à un public en situation de handicap, tant sous la forme « découverte » (transport de personnes) que par le développement de l'autonomie



Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Renforcement des liens avec les fédérations handisport et de sport adapté

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Favoriser les relations avec les établissements spécialisés ou les structures spécifiques
- Mutualisation de l'achat de matériels adaptés
- Organisation d'activités découverte (ouvertes à un public mixte ou aux personnes en situation de handicap)

CLUBS

- Formation des moniteurs fédéraux
- Organisation d'activités découverte ou permanentes (ouvertes à un public mixte ou aux personnes en situation de handicap)

AXE 4

FORMATION



GARANTIR UNE FORMATION DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DE NOS LICENCIÉS ET ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION EN PRATIQUE

4.1

DÉPLOYER LES PASS'NEIGE

Favoriser le perfectionnement des licenciés, tant loisir que compétiteur, par une prise de conscience, en continu et sans examen, de ses habilités techniques, comportementales, physiques et mentales propres à chaque niveau de pratique.

Ce dispositif spécifique, permettant un suivi sur le long terme, s'adresse exclusivement aux licenciés de la FFS et ne se substitue pas au Mémento de l'enseignement du Ski Français qui reste le seul référentiel technique de l'apprentissage du ski.

Échelons concernés

FÉDÉRATION

- Mise en œuvre et contrôle du dispositif Pass'Neige
- Déploiement des Pass'Neige dans les disciplines fédérales
- Développement d'une application mobile
- Promotion et sensibilisation autour du dispositif Pass'Neige

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Mise en œuvre du dispositif Pass'Neige
- Diffusion et promotion à tous les niveaux de pratiques : actions découverte, communication, sensibilisation...
- Mutualisation d'outils

CLUBS

- Mise en place et appropriation du dispositif : tutoriels, mise à jour de documents internes...
- Formation des moniteurs fédéraux



4.2

ASSURER LA FORMATION DES ENCADRANTS & OFFICIELS BÉNÉVOLES

« Former et transformer ! »

Proposer une offre de formation qualitative et diversifiée et s'assurer du déploiement concret dans les clubs d'une offre de pratique correspondante

Échelons concernés

CLUBS

- Détection et formation des moniteurs fédéraux
- Concrétisation des efforts de formation par la mise en place d'activités encadrées correspondantes



FÉDÉRATION

- Généralisation de la formation des formateurs
- Renforcement des Passerelles
- Adaptation des cursus de formation à l'évolution des pratiques
- Encadrement de la formation des officiels
- Réflexion sur la valorisation de l'engagement bénévole (à l'exclusion de toute forme de rémunération) : avantages matériels, trophée du bénévolat, outils spécifiques...

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Formation de moniteurs fédéraux dans l'ensemble des disciplines et plus particulièrement les disciplines prioritaires (alpin, nordique, freestyle, randonnée)
- Formation de chronométreurs et juges de compétitions
- Valorisation de l'engagement bénévole (à l'exclusion de toute forme de rémunération)

AXE 4

FORMATION



4.3

ACCOMPAGNER
LES
DIRIGEANTS

Informer, former et soutenir les dirigeants bénévoles de nos clubs et organismes déconcentrés

Echelons concernés

FÉDÉRATION

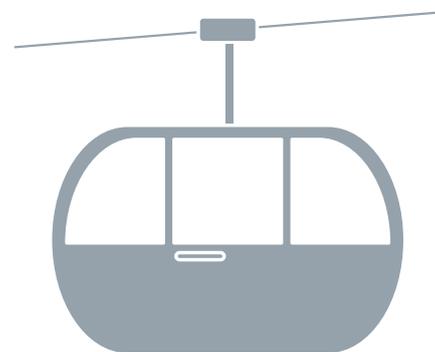
- Mise en place de formations à l'attention des dirigeants : montage de projets, accueil des pratiquants, recherche de financement, juridique...
- Réflexion sur la valorisation de l'engagement bénévole (à l'exclusion de toute forme de rémunération) : avantages matériels, trophée du bénévolat, outils spécifiques...
- Création d'un programme d'accueil pour les nouveaux dirigeants : message de bienvenue, livret d'accueil, formation dédiée, parrainage...
- Accompagnement des nouveaux clubs
- Organisation du Forum annuel des clubs

ORGANISMES DÉCONCENTRÉS

- Mutualisation d'outils et ressources
- Mise en œuvre du programme d'accueil des nouveaux dirigeants
- Accompagnement des nouveaux clubs
- Valorisation de l'engagement bénévole (à l'exclusion de toute forme de rémunération)

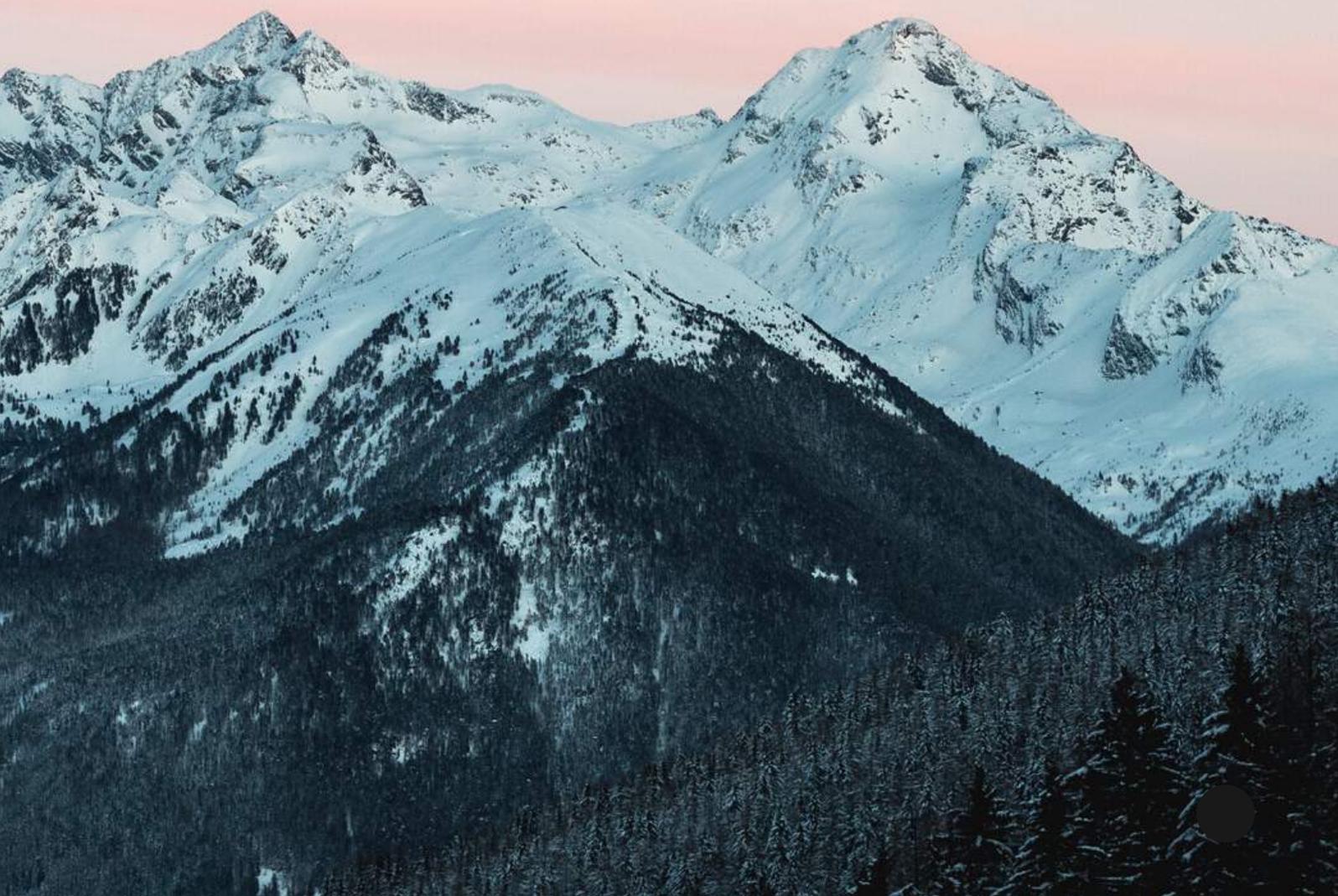
CLUBS

- Formation des dirigeants



NOS MOYENS

**AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT**





3 MOYENS



ATTRACTIVITÉ DE LA LICENCE & DE L'ADHÉSION CLUB

- Réflexion sur la stratégie des titres (licences et autres titres de participation)
- Diversification et transversalité de l'offre
- Lisibilité de l'offre
- Valorisation de l'offre
- Réflexion sur une démarche de parrainage entre licenciés



STRUCTURATION FÉDÉRALE

- Professionnalisation des Comités de ski

Recensement de l'existant, identification des besoins et établissement d'une fiche de poste type, accompagnement dans les dispositifs d'aide à l'emploi

- Transition numérique

*Refonte du système informatique, prise de licence en ligne, espace e-licenciés
Modalités de communication interne, questionnaires, échanges de bonnes pratiques
Diversification des modalités de formation (e-learning, visio, webinaires...)
BAO : réorganisation et mise en avant des actions territoriales*

- Labellisation des clubs

*Réflexion sur les axes de labellisation
Détermination des procédures*



PROMOTION ET COMMUNICATION

- Poursuite de l'effort de communication autour de la pratique loisir, notamment envers les publics prioritaires
- Implication de certains anciens athlètes comme ambassadeurs pour certaines disciplines

INDICATEURS

DE SUIVI

Afin d'évaluer la démarche fédérale de développement et d'apprécier l'efficacité des actions mises en place, à tous les échelons territoriaux dont l'échelon national, des indicateurs de suivi, tant quantitatifs que qualitatifs, ont été identifiés pour chaque axe prioritaire. La liste ci-après n'est cependant pas exhaustive.



AXE 1 - DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

- Nombre de participants à l'activité/l'évènement proposé
- Satisfaction des participants
- Nombre d'activités/événements hors neige proposés
- Nombre et variété d'activités/événements proposés dans des disciplines, des formats de pratique ou des modes d'organisation différents
- Nombre de nouveaux moniteurs fédéraux ou nouvellement recyclés
- Nombre de disciplines dans lesquelles la structure dispose de moniteurs fédéraux recyclés
- Fidélisation des licenciés (nombre de licenciés / primo licenciés / taux de turn-over)
- Évolution de la part des jeunes licenciés
- Taux de conversion des Pass'Découverte en licence (sur la saison en cours ou la saison suivante)
- Mutualisation effective de matériel
- Niveau d'implication avec les structures de l'éducation nationale

AXE 2 – COMPÉTITION POUR TOUS (HORS HAUT NIVEAU)

- Nombre de participants à l'activité/la course proposée
- Nombre de courses de promotion / de compétitions pour tous organisées
- Satisfaction des participants
- Diversité des formats de courses proposés
- Nombre de nouveaux entraîneurs fédéraux ou nouvellement recyclés
- Mise en œuvre pratique des prérogatives des entraîneurs fédéraux
- Fidélisation des licenciés Compétiteurs (nombre de licenciés / primo licenciés / taux de turn-over)
- Taux de conversion des Tickets Course en licence (sur la saison en cours ou la saison suivante)
- Nombre de collaborations avec des entreprises ou universités
- Satisfaction des publics spécifiques
- Qualité et pérennité de l'offre en direction des publics spécifiques (capacité à réitérer l'opération)

AXE 3 – RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Nombre d'activités/événements Ski Forme proposés
- Nombre d'activités/événements handi ski proposés
- Nombre de participants à l'activité/événement proposé
- Satisfaction des participants
- Nombre de nouveaux moniteurs fédéraux Coach Ski Forme, y compris formés par pathologie
- Portée de la communication de la FFS en matière de sport santé : flux sur les réseaux sociaux, nombre de connexions sur les pages web dédiées, nombre de professionnels de santé sensibilisés
- Engagement effectif dans une démarche écoresponsable
- Nombre d'actions écoresponsables mises en place
- Fréquence d'utilisation des outils de collaboration à distance / économie réalisée en termes de frais de déplacement
- Nombre de collaboration avec les établissements spécialisés ou structures spécifiques dans le cadre de la pratique des personnes en situation de handicap
- Mutualisation effective de l'achat de matériels et des transports
- Évolution de la part de licenciés en situation de handicap
- Nombre de clubs proposant des activités en direction des personnes en situation de handicap

AXE 4 – FORMATION

- Nombre de formations au dispositif Pass'Neige (en lien avec le nombre de licenciés) et de moniteurs fédéraux formés au dispositif Pass'Neige
- Nombre d'activités/événements Pass'Neige proposés
- Satisfaction des participants
- Appropriation du dispositif Pass'Neige
- Nombre de nouveaux moniteurs fédéraux ou nouvellement recyclés
- Nombre de disciplines dans lesquelles la structure dispose de moniteurs fédéraux recyclés
- Existence d'une section ou d'activités régulières pour les disciplines dans lesquelles les moniteurs fédéraux sont formés
- Nombre de dirigeants formés
- Nombre d'officiels formés
- Mise en œuvre effective d'une démarche d'accueil et d'accompagnement des clubs et dirigeants
- Tenue effective du forum annuel des clubs, nombre de participants et taux de satisfaction

MOYENS FÉDÉRAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

- Livraison des outils
- Mise en place effective des actions
- Satisfaction des clubs et des licenciés



REMERCIEMENTS

La FFS remercie l'ensemble des personnes ayant œuvré pour l'élaboration de ce projet sportif fédéral et notamment les membres du Comité de pilotage PSF 2020/2023 et les référents développement des comités de ski.

La FFS remercie également la société Olbia Conseil pour son accompagnement, le CNOSF et l'Agence nationale du sport pour leur aide et leur soutien.

OLBIA
CONSEIL



S AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



CONTACT

PRUNE ROCIPON

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

04 50 51 98 73

PROCIPON@FFS.FR

PSF@FFS.FR



@FEDFRANCESKI



@FEDERATIONFRANCAISEDESKI



@FEDFRANCESKI

FFSKI / 50, RUE DES MARQUISATS
B.P 2451 74011 ANNECY CEDEX

04 50 51 40 34